

L'amélioration de l'espace public et les enjeux de la civilité¹

Paulo Machado²

L'insécurité urbaine comme expression du non-accomplissement du contrat social

La connaissance et la compréhension des caractéristiques du tissu physique et urbain, résultants des options urbanistiques planifiées, ou du fruit du développement continu et non planifié des villes, deviennent une incontournable réflexion sur la criminalité et le sentiment de l'insécurité dans le milieu urbain. Selon Carmona *et al.* (2003), la mise en place de systèmes de sécurité et de protection sont des pré-requis essentiels de l'espace urbain, et l'absence (ou la menace) signifie que la ville ne remplit pas une de ses fonctions principales et primordiales : la sécurité de ce qui y vivent ou de ceux qui y transitent.

De ce fait, la sécurité des citoyens doit être comprise de manière plus holistique, inscrite dans la promotion de la qualité du milieu urbain, et ainsi intégrable dans des sondages de satisfaction des populations vis-à-vis des villes qu'ils habitent.

La (vieille) question sociale des comportements déviants (délinquance) et de la criminalité dans les milieux urbains a été encouragée dans les dernières décennies – et dans la lignée du travail de pionnier d'Oscar Newman (1973) – *Defensible Space: Crime Prevention through Urban Design in the Violent City* – le développement de travaux

¹ Dans la littérature anglo-saxonne le sigle CPTED (*crime prevention through environmental design*) désigne, de façon générique, cette ligne d'investigation, favorable à des pratiques interdisciplinaires concernant plus particulièrement la sociologie, la psychologie, la criminologie et l'architecture.

² Consultant auprès de la Direction-Générale de l'Administration Interne – Ministère de l'Administration Interne, pfmachado@sg.mai.gov.pt

scientifiques qui cherchent à trouver le lien entre le développement urbain autonome et la prévention criminelle à travers le projet environnemental³.

L'argument transversal à ce domaine interdisciplinaire émergent peut être synthétisé dans les termes suivants : une communauté (urbaine) sûre et autonome doit être caractérisée par une image de régulation ou, du moins, par un certain contrôle des menaces, réelles ou perçues, au bien-être de ses habitants. (Cozens, 2002). Implicitement, le déficit des urbanistes consiste à trouver des solutions qui révèlent la capacité de l'habitat à empêcher (ou atténuer) le sentiment d'insécurité et les événements (délinquants ou criminels) qui aggravent ce sentiment.

Ces solutions présupposent la connaissance des caractéristiques sociales et physiques des lieux où la peur règne, en les traitant en termes urbanistiques de sorte à "corriger" l'interprétation de ses utilisateurs comme des espaces dangereux - considérés comme pouvant accueillir des activités délictueuses et/ou des incivilités qui génèrent de la crainte (perception individuelle de menace) voir même de l'alarme collective (généralisée). Ces espaces peuvent être considérés comme dangereux, fruits d'une représentation cognitive, ou considérés comme tel parce qu'ayant déjà été le théâtre de délits ou d'incivilités ce qui renforce la cognition négative du territoire.

La grande question est de savoir comment pourront se développer des solutions adéquates, politiquement acceptables, financièrement possibles, économiquement viables, socialement justes, étant donné que la refondation urbaine n'est pas un scénario réaliste, tout comme est impossible et indésirable, la conception d'un espace urbain totalitaire, répressif et sous un état permanent d'exception en termes de contrôle policier.

Dans un objectif de soutien technique, que nous devons reconnaître et recommander, selon l'information disponible, et sans escamoter que le *stigmat, la limite, le confinement spacial et le cloisonnement institutionnel* que caractérisent, plus ou moins, de nombreux quartiers de nos villes – s'agissant de ghettos, de quartiers difficiles, de zones défavorisées – sont des faits qui ne favorisent pas la création d'une société sans peurs ni hostilités. La ségrégation sociale (surtout

économique, culturelle, de l'habitat mais également, très souvent ethnique) est le produit de relations sociales asymétriques qui se perpétuent, et ne peut être vu comme le détonateur obligatoire et unique de nombreux troubles de désordre urbain et d'une certaine criminalité en milieu urbain, mais plutôt comme l'antidote.

Ce raisonnement équivaut à dire que les bases impliquent que les fondements d'une intervention multisectorielle dans les Aires Métropolitaines de Lisbonne et de Porto, qui aurait comme but la qualification du cadre de vie dans ces Aires Métropolitaines, notamment par la réduction de l'incidence des conduites antisociales et de ses effets, ne pourront se dissocier du processus de création de la ville et de sa gestion. Et ceci montre l'implication des acteurs sociaux et institutionnels qui se trouvent au cœur de ce processus: les municipalités.

La discipline urbanistique, la disponibilité de terrains, son infrastructure, les options de reconfigurations socio-spatiales à travers des programmes de relogements, la création d'infrastructures basiques (ou une partie de celles-ci) pour des équipements sociaux, la création elle-même de polices municipales, avec les compétences que nous leur connaissons de nos jours, de saines attributions du Pouvoir Local. Parallèlement, la gestion de l'habitat physique public (manutention, qualification, requalification des espaces publics) c'est la tâche qui lui incombe. Cela semble tout à fait évident, que les autorités locales soient les destinataires de cette réflexion.

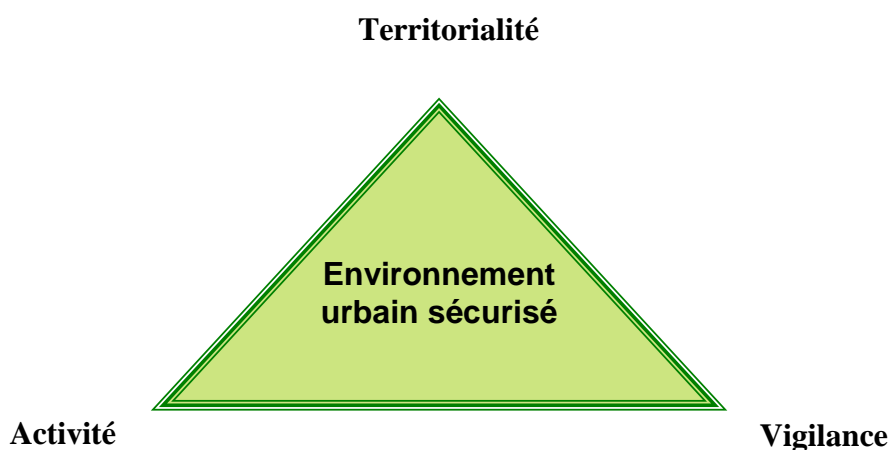
L'approche situationniste dans la prévention criminelle dans le milieu urbain

L'approche situationniste vise à contribuer à réduire les opportunités de développement des activités criminelles et/ou inciviques. Selon Clarke (1997, cit. par Carmona *et al.* 2003), *"proceeding from an analysis of the circumstances giving rise to specific kinds of crime, situational crime prevention introduces discrete managerial and environmental change to reduce the opportunity for those crimes to occur. Thus, it is focused on the settings for crime, rather than upon those*

committing criminal acts” (p. 120)⁴.

Visant la sécurisation de l’habitat urbain, les méthodes mises en œuvre sous l’influence de l’approche territoriale se basent sur l’articulation de trois concepts, opérationnels comme plans urbains, à savoir: Territorialité⁵, Activité (occupation) et Vigilance (naturelle, formelle et informelle) – cf. Schéma 1.

Schéma 1 – Triangle vertueux de l’environnement urbain sûr dans l’approche situationniste



Inversement, l’existence d’anonymat parmi les relations de voisinages, d’obstacles à la vigilance (i.e., observation l’espace utilisé) et d’échappatoires (moyens d’évasions pour ceux qui commettent des crimes ou des incivilités), facilite le développement du sentiment d’insécurité et la survenue de délits et/ou d’activités

⁴ L’approche la plus centrée sur la réduction des motivations pour les pratiques criminelles, qui incombe à un autre domaine d’intervention (sociale) est désigné par dispositionniste . Heureusement, les approches situationniste et dispositionniste sont complémentaires. Comme affirme Pease (1999), *“it is probably not going too far to say that the best strategy for crime control is now clearly a combination of proven techniques for the reduction of individuals’ tendency to commit crime through intervention in childhood, and the manipulation of environments to make that more difficult.”*

⁵ Selon le sens que l’architecte Oscar Newman lui attribue, la territorialité est la capacité de l’environnement physique de créer des espaces perçus comme des zones d’influence territoriale (qui incluent des mécanismes que des frontières symbolisent et définissent une hiérarchie de zones privées).

délinquantes)⁶. Toutefois, une évaluation favorable des situations de voisinages est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour améliorer le sentiment de sécurité.

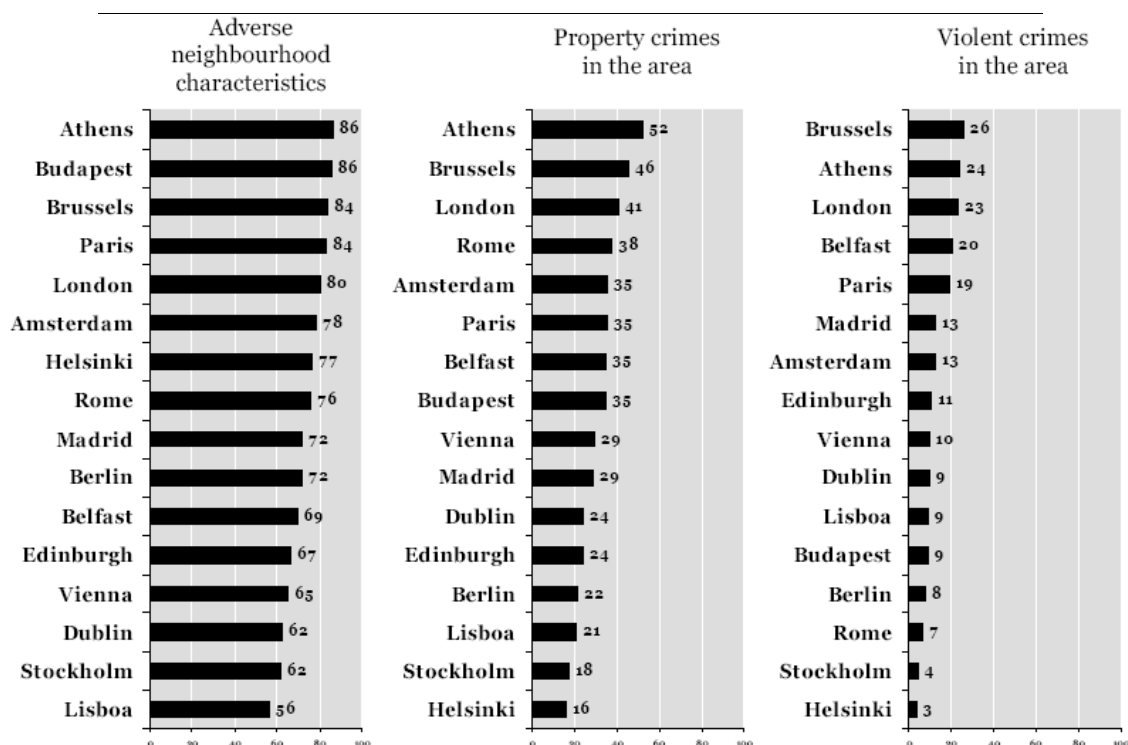
Entre autres facteurs, les caractéristiques sociodémographiques des sujets influencent décisivement ce préjugé. Il faut noter que dans la perspective d'une architecture et de plans urbains au service de la prévention de la criminalité et de l'insécurité, associés aux formes d'occupations des espaces secondaires et tertiaires, il incombe aux habitants ou résidents un rôle également essentiel, qui précède (et pourra s'associer) aux missions des forces de sécurité et des polices municipales, en tant qu'agents formels du contrôle social. C'est un rôle irremplaçable dans la promotion des conditions qui, dans un certain contexte social, spatial et temporaire, sont considérées sûres, garantissant la qualité de la vie urbaine et l'équité dans l'utilisation et l'appropriation des espaces semi-publics et publics (secondaires et tertiaires).

Au Portugal, il peut arriver que les caractéristiques urbanistiques de nos villes, surtout dans celles où les quartiers et les relations de voisinages ont encore de l'importance dans le quotidien des personnes, puissent fonctionner comme des facteurs préventifs de la criminalité, essentiellement par l'influence de modes de vies plus intégrateurs, qui se prêtent moins à l'anonymat et à l'indifférence de ce qui peut se passer chez le voisin, à chaque bout de la rue, et bien souvent même ce qui peut se passer dans tous le quartier ou l'arrondissement, où l'on vit. S'ils n'évitent pas que les troubles surviennent, ils peuvent aider à éviter leur répétition.

Misant sur cette possibilité, il est sans doute plus facile d'expliquer, après reconnaître avec satisfaction, que la ville de Lisbonne occupe une place très privilégiée pour ce qui est du respect de l'évaluation de la zone faite par ses résidents, et en considérant trois questions différentes : *caractéristiques adverses du voisinage ; crimes contre le patrimoine et crimes violents survenus dans la zone* (Cf. Figure 2). Malheureusement, nous ne disposons pas d'informations qui nous permettent de dire s'il existe un tel fonctionnement pour la ville de Porto et son Aire Métropolitaine.

⁶ Les copropriétés privés correspondent à des réponses édifiées et inspirées par ces principes (Low, 2003; Raposo, 2002; Blakely e Snyder, 1999).

**Figure 2 - Evaluation de la zone locale des villes-capitales d'Europe
(existence fréquente de certains attributs qui appartiennent
aux groupes respectifs des problèmes)**



Source: G, G., MANCHIN, R. (2005). Environment and Safety in European Capitals, EU ICS Consortium, Gallup Europe, Bruxelles

Une des conclusions les plus importantes de cette étude qui confirment ces données (EU ICS 2005, Jan van Dijk *et al.*, 2005) est que l'on trouve dans les villes-capitales d'Europe une forte association entre l'expérience de la «victimisation» et l'évaluation du voisinage (*neighbourhood*) dans lequel nous vivons, bien que cela ne soient pas évident, tout comme le souligne les auteurs du *working paper* intitulé



Le dessin de cet escalier empêche le contrôle visuel sur tout le parcours créant un sentiment de peur. Lisbonne, 2006

Environment and Safety in European Capitals, qui dit que les crimes signalés sont survenus à la maison ou dans le voisinage (Hideg et Manchin, 2005). Ceci signifie que l'accroissement ou renforcement de la confiance et des niveaux de sécurité perçus va au-delà des évènements, se situant clairement sur une échelle multi-sectorielle ou dans un niveau multi-sectoriel, dans lequel la gestion du patrimoine local des infrastructures joue un rôle très important.

En effet, il suffit de penser que des trois variables fréquemment utilisées pour évaluer le niveau de sécurité perçue (peur du crime, se sentir en sécurité la nuit en se promenant seul dans la rue, dans sa zone résidentielle et la prévention du crime⁷), profiter de l'espace public la nuit en toute sécurité, s'est révélé être la plus importante d'un point de vue du bien-être général des personnes interrogées.

La valeur instrumentale de la bonne conception de l'espace urbain (planification et dessin urbanistiques) pour la préservation du sentiment de sécurité et pour la prévention de la criminalité est très élevée.

Mais la gestion de la ville n'est pas moins importante. L'éclairage public, la disponibilité des transports et son inter-modalité, l'autorisation des travaux, ou les



Grande extension suburbaine au nord ouest de Lisbonne continue d'augmenter. Carnaxide, 2006



Faisant frontières avec des constructions récentes coexistent des quartiers de construction très précaire. Damaia, 2006

⁷ Variable qui d'après les informations sur la fréquence à laquelle les personnes pensent qu'elles pourraient être victimes d'un crime et au moyen de l'éviter.

permis de construire, la manutention du mobilier urbain et des espaces publics, la collecte des déchets et la salubrité en général (entre autres) sont les questions opérationnelles très sensibles pour garantir une relation adéquate et tranquille entre les résidents et la ville.



Comme nous le fait remarquer Roché (1991), il est contre-productif de nous focaliser seulement sur les périphéries et les zones dégradées pour comprendre la signification et l'importance de la bonne gestion urbaine et de la qualité de vie pour la prévention de certaines pratiques criminelles et autres comportements déviants.

L'analyse des structures spatiales de la criminalité des Aires Métropolitaines de Lisbonne et Porto prouve qu'il est important de nous attirer l'attention sur ce fait. Complétée par l'observation des mouvements pendulaires quotidiens d'une partie significative de la population active résidente, il devient évident qu'il existe un phénomène de grande amplitude et qui correspond à une dé-spatialisation de la vie urbaine contemporaine, contrairement à certains ghettos urbains (quartiers) dans lesquels le quotidien paraît ne pas dépasser ses frontières.

Mais nous comprenons que la vie sociale marquée par la mobilité récurrente et routinière à l'intérieur d'un territoire diminue considérablement les formes de vigilance de l'espace de vie résidentielle (transformé en un espace dortoir, avec peu d'appropriation) brise les solidarités locales ou rend plutôt difficile son développement et en conséquence, augmente la vulnérabilité de ceux qui restent (les personnes âgées, les enfants qui fréquentent les écoles locales) et l'exposition des biens matériels, notamment le logement (Roché, 1998).

Pour un nouvel équilibre urbain (de proximité)

Une nouvelle approche de la problématique sociale du crime et de l'insécurité dans les Aires Métropolitaines peut être concrétisée en deux niveaux d'intervention, conceptuellement distincts mais complémentaires:

- D'abord, toujours pas consacré dans la législation mais pensé en termes stratégiques⁸, définissant les bases de l'intervention de l'institution policière dans le cadre de la planification urbanistique, de telle sorte que le plan et l'organisation spatiale bénéficient des contributions d'une lecture technico-policière, en anticipant de possibles impacts négatifs du tissu bâti sur la sécurité publique, soit en phase d'autorisation soit dans les phases ultérieures liées à la fiscalisation (l'accompagnement) et l'organisation de la sécurité (liée à des moyens de protection et à des projets de prévention)⁹. La consécration des études précédentes de l'impact social (dans la perspective de la sécurité de personnes et de biens), avec un caractère consultatif ou, éventuellement, de liant, de projets d'urbanisation et de grands équipements sociaux pourrait également satisfaire ce premier niveau d'intervention. Ce type de participation pourrait, en effet, s'assimiler à ce qui se produit déjà aujourd'hui dans les domaines de prévention des incendies, qui relève des institutions responsables du secours (Autorité Nationale pour la Protection Civile, les Pompiers) une intervention spécifique et légalement encadré en fonction du type d'édifice touché (habitation; centres urbains anciens; parkings; établissements scolaires; hospitaliers; administratifs; de restauration et de boissons; entreprises touristiques; édifices de services publics; salles de spectacles et de divertissements publics, installations sportives et stades; installations industrielles)¹⁰
- Un deuxième niveau reconnaîtrait aux forces de sécurité la capacité d'émettre des recommandations pour l'assouplissement de risques identifiés dans des contextes spécifiques (édifices, espaces publics ou autres). En complément de l'activité qui

⁸ Nous nous référons au PNDES- Plan National de Développement Economique et Social - une vision stratégique pour gagner le XXI siècle, Ministère de l'Equipement, de la Planification et de l'Administration du Territoire-Secrétariat d'Etat du Développement Régional, 1999.

⁹ Certaines expériences ont déjà été développées dans ce sens - notamment en ce qui concerne la localisation des Commissariats dans de nouvelles zones urbaines - mais sans caractère systématique et correctement encadrées par une législation spécifique. Mais l'implantation de techniques de prévention situationnistes offre un ensemble d'opportunités pour la réduction des vulnérabilités associées à la criminalité. C'est le cas, dans le domaine de la planification de la construction et de l'urbanistique, de l'adoption d'instruments normatifs qui imposent aux particuliers des obligations spéciales de défense de la sécurité publique, notamment en ce qui concerne la délinquance dans le quartier.

¹⁰ Un résumé de la législation existante sur les règlements de la sécurité incendies, en fonction du type d'édifices/structures, et des niveaux respectifs d'intervention peut être consulté sur <http://www.proteccaocivil.pt>.

est légalement reconnue à la sécurité privée (cf. Décret-Loi n° 35/2004 du 21 février¹¹),) à proprement parler, on traiterait d'une orientation qui pourrait précéder (et encadrer, opérationnellement) l'activité des entreprises de sécurité privée, vu que les problèmes de sécurité qui se trouvent dans un espace privé proviennent d'un espace public et de lui surgissent (et pour lui) débouchent les auteurs des délits¹².

En résumé

On est forcé de (re)connaître que les plans, conceptuel, tactique et opérationnel, ainsi que les forces de sécurité, disposent aujourd'hui d'un outil pour un travail de police de proximité, dont l'exécution peut contribuer à la sauvegarde de la qualité des espaces publics urbains et, notamment, de les protéger avec des processus de prévention.

Nous devons ainsi admettre qu'un éventuel parti pris (idéologiquement diffus mais actif) empêche les penseurs professionnels, les faiseurs et les gestionnaires de la ville de (re)connaître ces outils. Il est temps de mettre en place une plus large interdisciplinarité.

Il est évident que le projet, l'organisation et l'occupation de l'espace urbain ne sont pas des éléments neutres quand on pense à la sécurité publique, et les professionnels des forces policières ont une connaissance empirique accumulée qui reflète l'importance de ces attributs pour une de police. On ne peut pas ignorer cette évidence. La connaissance et la compréhension des caractéristiques du tissu physique urbain (l'habitat), résultant des options urbanistiques planifiées, ou fruit du développement continu et "naturel" des villes, deviennent ainsi inévitables dans une réflexion qui prétend se transformer en fondation pour une intervention de nature multisectorielle.

¹¹ Complémentarité déjà prévue dans cette loi, bien que, en sens inverse: l'activité de sécurité privée visant à "l'intérêt public et de complémentarité et de subsidiarité face aux compétences exercées par les forces et les services de sécurité" [cf. Préambule].

¹² En effet, cette notion de complémentarité est consacrée dans le même préambule du diplôme qui régit l'exercice de l'activité de sécurité privée en ces termes : "L'exercice d'activités de sécurité privée, dont le but est la protection de personnes et de biens ainsi que la prévention et la dissuasion d'actions illicites et criminelles, est réalisé en coopération et en collaboration avec le système de sécurité publique (...) sur l'hypothèse que cette [activité de sécurité privée] est indissociablement liée à l'intérêt public".

Bibliographie

BLAKELY, J. e SNYDER, M. (1999). Fortress America – gated communities in the United States, Washington D. C., Brookings Institution.

CARMONA, M., HEATH, T. Oc, TIESDELL, S. (2003) – Public Places, Urban Spaces – the dimensions of urban design, London, Architectural Press.

COZENS, P. (2002) - Sustainable Urban Development and Crime Prevention Through Environmental Design for the British City. Towards an Effective Urban Environmentalism for the 21st Century, in Cities, Volume 19, Número 2, Amsterdam, Elsevier Science: 129-137.

HIDEG, G., MANCHIN, R. (2005). Environment and Safety in European Capitals, EU ICS Consortium, Gallup Europe, Bruxelles.

LOW, S. (2003). Behind the Gates – life, security, and the pursuit of happiness in fortress America, New York, Routledge.

NEWMAN, O. (1973) – Defensible Space: Crime Prevention through Urban Design in the Violent City, London, Architectural Press.

PEASE, K. (1999) - Lighting and Crime, Rugby: The Institution of Lighting Engineers.

RAPOSO, M^a R. (2002) - Novas paisagens: a produção social de condomínios fechados na Área Metropolitana de Lisboa, Lisboa, ISEG (tèse de doctorat).

ROCHÉ, S. (1991) - L'insécurité: entre crime et citoyenneté, in Déviance et Société, Vol. XV, n° 3, p. 301-313, disponível em <http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr/cerat/>.

SOCZKA, L. (1986) - A Perspectiva Ecológica em Psicologia. Lisboa, LNEC.